PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 3 novembre 2026

Condamnation des violences en marge des protestations lycéennes

Une manifestation qui avait été déclarée par l'intersyndicale FO, FSU et UNEF et autorisée par la préfecture, a réuni 350 manifestants et s'est déroulée dans le calme, dans le respect du cadre prévu.

En parallèle de cette manifestation pacifique, une dizaine de lycées, sur les 82 que compte la Gironde, ont fait l'objet de tentatives de blocage et certains d'attaques aux mortiers d'artifice. Des feux de poubelles et de mobiliers urbains ont nécessité l'intervention rapide des sapeurs-pompiers afin d'être maîtrisés.

Sophie BROCAS, préfète de la Gironde, et Jean-Marc HUART, recteur de l'académie de Bordeaux, dénoncent avec la plus grande fermeté les faits de violence et d'agression inacceptables survenus aux abords des lycées de Bordeaux, Bègles, Mérignac, Pessac et Talence, ce mardi 3 novembre 2026, en marge des protestations lycéennes.

Des personnels de direction et des membres des communautés éducatives des établissements ciblés ont fait l'objet de menaces et ont été directement visés par des tirs d'armes par destination.

Le proviseur du Lycée des Iris (Lormont) a pour sa part ce matin fait l'objet d'une agression physique inacceptable de la part d'un élève. Une plainte a été déposée.

Ce jour, face à ces incidents, 3 lycées ont fait l'objet d'une fermeture, la sécurité des élèves et des personnels ne pouvant plus être assurée. 6 personnes dont 5 mineurs ont été interpellées durant la matinée.

La préfète et le recteur rappellent que le droit de manifester est une liberté fondamentale, qui doit s'exercer dans le respect de l'ordre public et de la sécurité de tous.

Ils apportent leur soutien à la communauté éducative et remercient les forces de l'ordre et les sapeurs-pompiers de la Gironde pour leur mobilisation.

CONTACTS PRESSE
Académie de Bordeaux : direction de la communication : presse@ac-bordeaux.fr- 06 12 74 02 69
Préfecture de la Gironde : pref-communication@gironde.gouv.fr / 05 56 90 60 18